



Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	34
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	3
Nombre de votants	39
Date de la convocation	12/09//2023
Certifié exécutoire le	26/09/2023
Date d'affichage	26/09/2023
Envoyé en préfecture le	05/10/2023

Le dix-huit septembre de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TER-HEIDE Laurence TAVERT Gérard, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, GAGE Pascal,

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : LONGUET Jean François

EXCUSES: JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène (donne procuration à CHEYPE Sandrine), RUAL Bernard (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain),

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

144-2023 Crédit-bail Home Clôture d'Aquitaine.

Suite à la réalisation des travaux, le coût estimatif de la location – vente est désormais connu et l'entreprise locale SAS Home Clôture d'Aquitaine (HCA) dont le siège est situé à Chamberet (19370) Impasse de la Malatie immatriculée sous le SIREN 841 562 234, confirme son intérêt pour son installation sur site et son accord pour acquérir le site sur 10 ans à partir de janvier 2024.

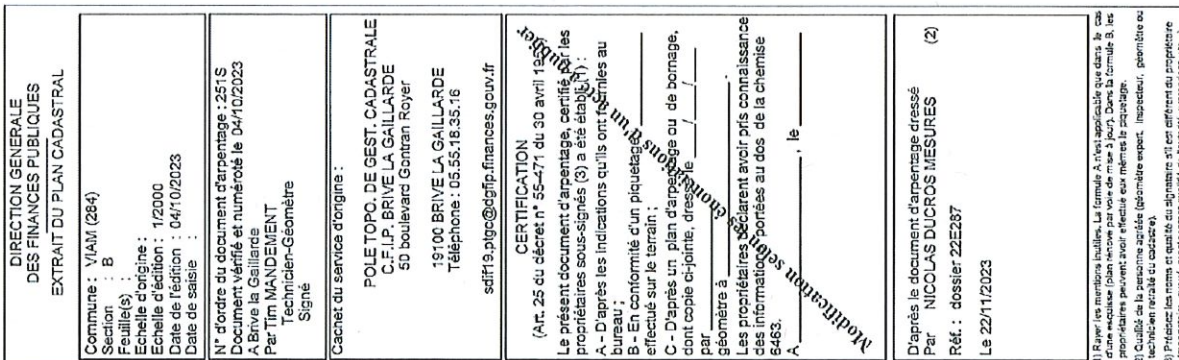
Cette vente concerne un bâtiment d'une surface de 3 000M² et deux lots (cf plan ci-joint) situés ZA du Bois sur la commune de Viam (19170).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 39 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- de conclure un crédit-bail avec l'entreprise SAS Home Clôture d'Aquitaine (HCA) avec une vente à terme basée sur le cout réel payé par la Communauté de Communes, estimé à ce jour à 513 940 € HT, sur une durée de 10 ans. A terme, le prix de vente final sera recalculé selon les dépenses réalisées.

- autorise le président à signer le crédit-bail selon ces conditions.





1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan inverse par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué une même acquisition.

Fait à Treignac le 01/10/2023
Le Président Philippe JENTY/

